

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 14

Artikel: Des loteries : (suite)
Autor: Blanc, S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vos lecteurs verront sans doute avec plaisir une réponse quelconque y faire droit ; et quoique bien peu qualifié pour ce faire, puisque la nature ne m'a doué, ni de « lunettes », ni d'une « barbe » hérissee, ni même d'un « air absorbé », je vais essayer néanmoins de causer un instant avec votre spirituel correspondant.

Oui, Monsieur, lui dirai-je, *la délicieuse Revalente Du Barry* est bonnement de la farine de lentilles. Tous les journaux ont retenu; il y a quelque dix ou vingt ans, de la fameuse guerre transportée devant le parquet de Paris par les ex-associés de la maison Du Barry de Londres, scindée en deux maisons nouvelles et rivales. Chacune d'elles, comme de raison, prétendait exploiter exclusivement le nom et le secret de *la délicieuse Revalenta* (c'était le nom de guerre du moment de la farine de lentilles). Malheureusement pour elles, l'expertise judiciaire confiée à M. Payen dévoila le mystère, en constatant qu'il n'y en avait point. L'audience ménage de ces surprises aux âmes candides ; c'est elle qui a révélé que *l'incomparable cirage au caoutchouc* ne renferme pas de caoutchouc. Le jugement n'eut à intervenir que pour confirmer à l'un des combattants la propriété de *l'étiquette Revalenta*, et renvoya l'autre à en imaginer une pour son propre compte, déclarant au surplus que la fabrication et la vente de la farine de lentilles étant une industrie libre, ne pouvait être interdite à personne.

Exclu par ce jugement de Salomon de l'Eldorado *Revalenta*, et pour faire pièce à son ex-ami, l'exilé s'en créa tout à l'heure à ses côtés un autre sous le nom d'*Eervalenta*, montrant assez par cette similitude d'orthographe que son paradis hygiénique valait celui de son rival. Et en effet, ils se valaient. C'était bonnet blanc et blanc bonnet :

Plus tard, l'un des deux débaptisa sa farine et en fit *la délicieuse Revalescière* de nos jours, dernière incarnation du patriarchal plat d'Esaü.

Telle est l'histoire de cette célèbre panacée ; et si je l'ai retracée ici, c'est pour l'instruction des « sauvages », et parce que cette histoire est celle de toutes les panacées et de bien d'autres merveilles. Par sauvages, j'entends avec vous, Monsieur, les consommateurs qui paient sans sourciller seize francs pour un, *l'étiquette de la botte*. O puissance du synonyme, que tu es bien la reine du monde, comme l'a proclamé un grand homme d'Etat !

Hé bien, les uns et les autres, sauvages comme spéculateurs, ont deux fois raison : les premiers, d'acheter seize fois sa valeur un remède qui les guérit ; les seconds de faire leur fortune en le vendant, puisque l'espèce humaine (la seule qui soit tolérable) est ainsi faite qu'elle n'apprécie que ce qui lui coûte cher, qu'elle marche sur le mérite modeste et s'applaudit devant le charlatan. Qu'on la traite à sa guise, et tout n'ira pas à vau l'eau. Le marchand consciencieux qui vendrait de la farine de lentilles sous son véritable nom et à son juste prix n'en

vendrait pas et se ruinerait, tandis que le malade, de son côté, n'en achetant pas, ne guérirait pas et mourrait en économisant seize francs.

Quand il sera devenu plus sage, on pourra lui offrir la farine de lentilles en boîte sous son vrai nom et à son vrai prix, en lui disant :

« Voici un des aliments les plus sains et les plus promptement réparateurs qui existent ; les lentilles, comme les pois, les fèves, les haricots, égalant presque la viande en puissance nutritive. Nos ancêtres, qui mangeaient peu de viande, la suppléaient par les légumineux, aujourd'hui oubliés pour la pomme de terre, et ils étaient plus robustes que leurs fils. Revenez-y, malades, pour recouvrer vos forces, bien portants, pour les maintenir ou les accroître. »

Voilà ce qu'un jour la science devra dire ; ou plutôt voilà ce qu'on osera croire de sa bouche un jour. Car ce que je viens d'écrire, il y a longtemps qu'elle l'a dit, et elle le répète tous les jours : De tous les comestibles végétaux, les plus azotés sont les légumineux ; c'est de la viande végétale, nourrissant et fortifiant sans échauffer. La bonne nature, qui a tout prévu et a pourvu à tout, a créé de la viande coulante, le lait, pour ceux qui ne peuvent la manger solide, et elle a mis les légumineux sous la main des peuples qui manquent de bestiaux. — Mais elle crie dans le désert. Les charlatans seuls ont foi en elle, et font de l'or avec un seul de ses axiomes dédaignés. — Les charlatans sont des hommes de grand esprit.

C'est le bel idéal de la spéculation.

Les sauvages cependant ont une belle revanche en main : c'est de faire moudure des lentilles dans leur pays barbare et d'en manger la farine à cinq sous à la barbe de la farine à quatre francs des meuniers anglais. Rirait bien qui rirait le dernier.... et on ne cessera pas pour cela de guérir à vue d'œil.....

Des loteries.

(Suite.)

Vous nous dites, M. le banquier, que *bon nombre* de nos compatriotes doivent, en secret, à la loterie, leurs brillantes fortunes, remportées par votre ministère. Cela, je ne le crois pas, pas même d'un tout petit nombre. Ils sont même très rares, ceux qui ont obtenu un lot de quelque importance. Nous croyons, au contraire, que la loterie fait sortir beaucoup d'argent de notre Suisse, et qu'il en rentre fort peu.

Vous avancez, M. le banquier, que le *N^o que vous retenez pour nous fait partie de votre choix heureux et nous portera bonheur*.

Comme vous dites ainsi à tout le monde, quoique vous sachiez parfaitement que cela est faux et impossible, vous ne trouverez pas mauvais que nous n'y ajoutions aucune confiance.

« Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimé

ble, » dit un auteur ; et à ce point de vue, votre œuvre n'est certainement pas belle, Messieurs de la loterie.

Pourquoi ne dites-vous pas franchement que la loterie est un commerce ou plutôt un trafic qui vous enrichit, aux dépens des gens crédules ; craignez-vous, peut-être, que la vérité ne tue votre œuvre secrète ?

Vous voulez, dites-vous enfin, nous introduire, comme tant de nos concitoyens, auprès de la capricieuse divinité de la fortune !

Etes-vous portier ou ministre de la déesse ? Et si vous jouissez déjà de ses faveurs, comment se fait-il que vous ayez recours à toutes sortes de séductions pour avoir notre argent, contre lequel vous nous offrez des espérances presque toujours trompeuses ou ruineuses.

Vu l'année bissextile 1864

laquelle aussi fait une exception à la règle, Vous tenterez la fortune cette fois, dites-vous encore.

Vous l'entendez, chers lecteurs et lectrices, il nous faut mettre à la loterie parce que l'année 1864 est bissextile ; quel argument !

Y a-t-il encore chez nous des gens assez simples ou assez niais pour se laisser tenter par des idées aussi superstitieuses que ridicules.

Vous le voyez, quand on a retranché de la circulaire du rusé banquier ce qui est faux ou absurde, il ne reste pas grand chose.

Nous terminons ici l'analyse de la circulaire de MM. les banquiers de Francfort. Il nous reste à dire quelques mots des loteries suisses et des loteries dites de bienfaisance ; ce sera pour un prochain numéro.

On nous dira peut-être : Vous proscrivez les loteries, c'est bien ; vos raisons nous paraissent excellentes, mais que faut-il donc faire de notre argent ?

Nous devons donc, pour répondre à ce désir, composer un nouvel article, où nous indiquerons comment ceux qui ont beaucoup d'argent et ceux qui ont peu d'argent peuvent le placer d'une manière très avantageuse, très honorable, profitable à eux et au pays.

S. BLANC.

Monsieur le rédacteur,

Dans le dernier numéro de votre journal, vous avez donné le résultat du concours sur les machines à battre le blé, et nous voyons que le conseil d'état a accordé quatre primes, vingt-sept mentions honorables aux mémoires les plus méritoires ; mais en chargeant le département de l'agriculture et du commerce de lui faire des *propositions individuelles*, ce qui veut dire en bon français, que la question de rendre les machines à battre à l'abri de tout accident n'est pas résolue, mais cela ne veut pas dire du tout qu'elle soit insurable, car il y a un moyen tellement simple pour éviter

tout danger, qu'il devient trivial en l'expliquant. Pour se préserver de se brûler, il faut tenir les mains éloignées du brasier, et lorsque l'engrenage d'une machine à battre veut éviter de laisser engrenier sa main dans le volant batteur, il faut empêcher qu'elle puisse l'approcher, or, pour séparer la main de son ennemi le batteur, il faut mettre entre eux assez d'espace, pour qu'ils ne puissent s'atteindre, M. de la Palisse ne raisonnerait pas autrement ; or, en mettant un pied, soit dix pouces, entre l'ouverture où l'on engrene le blé et le batteur, la fameuse difficulté est résolue, ce que je dis ici n'est pas une invention à prime, ce n'est pas même un perfectionnement à mention honorable ; c'est une disposition raisonnée qui ne demande que son application, et qui est appliquée à une machine ici, qui fonctionne depuis plus de quinze ans, avec succès, et surtout sans accidents, car ils sont impossibles.

L'on pourrait croire que la distance d'un pied entre l'ouverture et le batteur est un inconvénient pour débiter le chaume, il n'en est rien ; le volant batteur est un excellent ventilateur, et il s'établit un fort courant à l'ouverture qui entraîne tout ce qui lui est présenté, le chaume n'y chôme pas, et les gerbes s'y débloquent avec une grande rapidité.

Les rouleaux protecteurs dont parle le rapport n'ont jamais rien protégé, ils ont été supprimés à bon escient, pour ne jamais reparaitre ; les toiles sans fin, si elles sont adoptées, n'auront pas un meilleur sort. Quant au moyen d'arrêter les machines *subito*, il sera trouvé le jour où l'on arrêtera un train lancé à grande vitesse sur un chemin de fer ; les accidents de machines à battre sont prompts comme la foudre, et vouloir les détourner, c'est prétendre avoir le temps de se tirer de côté quand on est atteint par l'éclair.

Agréez, etc.

La Mothe, 24 février 1864.

L. MASSET.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

Les poètes vaudois. — Les souvenirs poétiques de Valamont.

Les bons poètes sont rares ; les rimailleurs abondent. — Comme le rossignol ne nous fait entendre que pendant quelques beaux soirs de printemps ses chants mélodieux, les vrais poètes ne chantent qu'à leur heure, au moment de l'inspiration. Les rimailleurs font des vers à tout propos ; de là ces mauvaises imitations, ces vers qu'on donne comme neufs et qui ne sont que des réminiscences ; de là les chevilles et les lieux communs qu'on retrouve dans presque toutes les poésies de tant de jeunes gens qui veulent ensourcer Pégase.

« Je plains le malheureux, d'un vain plaisir épris,
Qui s'érite en poète et veut l'être à tout prix. »

Les grands, les vrais poètes marquent leur passage, les uns, par une œuvre de longue haleine, un poème, par exemple, qui leur a coûté des années de travail, de veilles et de réflexions ; d'autres, par un volume où ils ont réuni leurs souvenirs, em-